

Le 30 novembre 2018

Madame Marion Schnebelen
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Objet : Utilisation de l'eau de pluie non potable dans les bâtiments

Madame,

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) désire vous informer que la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies vient de publier, pour consultation publique, certaines des modifications proposées aux codes modèles nationaux de 2015 pour l'édition 2020. Il est important de savoir que le Code national de la plomberie (CNP) est adopté au Québec avec des modifications, et il devient ainsi le Chapitre III - Plomberie du Code de construction du Québec.

Une des modifications qui devrait se retrouver dans l'édition 2020 du CNP devrait vous interpeller, car elle introduit une utilisation plus large de l'eau de pluie non potable dans le bâtiment. Traditionnellement, l'utilisation de l'eau non potable était réservée à l'alimentation des toilettes et urinoirs. Le prochain code prévoit une utilisation pour des usages tels que : machines à laver, éviers pour lessive, réseaux d'irrigation ou toute autre utilisation où l'eau de pluie recueillie ne devrait pas être ingérée ou inhalée. Cette modification cadre bien avec la stratégie québécoise d'économie d'eau potable du MAMH.

Étant donné que M. Yves Duchesne, ing., représente de la RBQ au comité technique qui élabore le CNP, nous savions que ces nouvelles dispositions allaient se retrouver à l'examen public de l'automne 2018.

Il nous apparaît nécessaire que des discussions se tiennent afin de convenir des paramètres à considérer pour caractériser cette eau non potable. Le MELCC devrait aussi être présent à ces discussions afin d'harmoniser leur règlement sur la qualité de l'eau potable avec les modifications à venir. D'autres organisations pourront être contactées par la suite, selon les besoins.

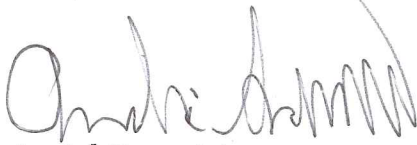
... 2

Nous sollicitons votre collaboration afin de nommer une personne qui pourra représenter votre ministère à ce comité. Pour la RBQ, j'ai désigné M. Manuel Giurgiu, ing. qui agira comme représentant et coordonnateur du projet.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec M. Manuel Giurgiu, ing. au numéro de téléphone [REDACTED] ou par courriel à l'adresse manuel.giurgiu@rbq.gouv.qc.ca.

Veuillez recevoir, Madame, mes salutations les meilleures.

Le directeur du bâtiment et des installations techniques,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'André Gravel', with a stylized, flowing script.

André Gravel, ing.